

AVERTISSEMENT IMPORTANT D'INSPECTION DE SÉCURITÉ

AVANT JUILLET 2019, PÉDALIERS POUR VÉLOS DE ROUTE HOLLOWTECH II À 11 VITESSES AVIS D'INSPECTION

Shimano commence un programme d'inspection et de remplacement

Shimano Europe B.V. (« Shimano ») commence un programme d'inspection et de remplacement de certains pédaliers collés pour vélos de route HOLLOWTECH II à 11 vitesses, produits entre le 1er juin 2012 et le 30 juin 2019 inclus, pour un éventuel problème de décollement.

Ce programme concerne plus particulièrement les pédaliers pour vélos de route collés HOLLOWTECH II Shimano ULTEGRA FC-6800, DURA-ACE FC-9000, ULTEGRA FC-R8000, DURA-ACE FC-R9100 et FC-R9100-P à 11 vitesses en Europe. Les rapports reçus par Shimano indiquent que les parties collées de la manivelle pourraient se détacher et se casser, ce qui est susceptible de provoquer de potentielles chutes et des risques de blessures pour les consommateurs.

Pour remédier à cette situation, Shimano fera inspecter tout pédalier concerné. Shimano remplacera tout bras de manivelle jugé défaillant à la suite du processus d'inspection.

Cette inspection est conçue pour déterminer si les bras de manivelle présentent un éventuel problème de décollement et pour éliminer rapidement tout risque potentiel pour la sécurité de nos consommateurs. Tous les pédaliers ULTEGRA et DURA-ACE n'ont pas besoin d'être inspectés. Seuls les pédaliers produits entre le 1er juin 2012 et le 30 juin 2019 inclus doivent être inspectés. La manière de déterminer si un pédalier doit être inspecté est indiquée dans la section QUE FAIRE ci-dessous.

Shimano remplacera gratuitement tous les pédaliers jugés défaillants à la suite du processus d'inspection.

RISQUE POTENTIEL

Les rapports reçus par Shimano indiquent que le recouvrement extérieur de la manivelle pourrait commencer à se détacher du corps principal de la manivelle, ce qui présenterait des risques potentiels de chutes et de blessures pour les consommateurs.

QUE FAIRE

PROCESSUS D'IDENTIFICATION ET D'INSPECTION DU PEDALIER

Pour savoir si cette procédure s'applique à votre pédalier, suivez les instructions de **l'ÉTAPE 1**.

ÉTAPE 1 – Déterminez si votre pédalier doit être inspecté

ÉTAPE 1A – Identifiez le numéro de modèle de votre pédalier

Les produits affectés sont les pédaliers des marques DURA-ACE et ULTEGRA portant les numéros de modèle suivants : ULTEGRA FC-6800, FC-R8000 et DURA-ACE FC-9000, FC-R9100 et FC-R9100-P. Les numéros de modèle sont imprimés à l'intérieur du bras de manivelle, près de la partie basse du bras (voir le carré jaune dans l'image ci-dessous).

Le numéro de modèle présent sur votre manivelle correspond-il aux numéros de modèle ci-dessus ?

NON: le pédalier n'est pas concerné et aucune autre action n'est nécessaire.

OUI: passez à **l'ÉTAPE 1B**.



ÉTAPE 1B – Identifiez le code de fabrication imprimé sur votre manivelle

Un code de fabrication est imprimé à l'intérieur du bras de manivelle, près de la partie basse du bras (voir le carré bleu dans l'image ci-dessus). Les modèles affectés ont été produits avant juillet 2019 et portent les codes de production à deux lettres suivants : KF, KG, KH, KI, KJ, KK, KL, LA, LB, LC, LD, LE, LF, LG, LH, LI, LJ, LK, LL, MA, MB, MC, MD, ME, MF, MG, MH, MI, MJ, MK, ML, NA, NB, NC, ND, NE, NF, NG, NH, NI, NJ, NK, NL, OA, OB, OC, OD, OE, OF, OG, OH, OI, OJ, OK, OL, PA, PB, PC, PD, PE, PF, PG, PH, PI, PJ, PK, PL, QA, QB, QC, QD, QE, QF, QG, QH, QI, QJ, QK, QL, RA, RB, RC, RD, RE, et RF.

Le code de fabrication présent sur votre manivelle correspond-il à l'un des codes de production à deux lettres ci-dessus ?

NON : le pédalier n'est pas concerné. Aucune autre action n'est nécessaire.

OUI : passez à l'**ÉTAPE 2**.

Les consommateurs qui pensent posséder un produit concerné sont priés de contacter un revendeur Shimano agréé pour planifier une inspection gratuite du pédalier. Si vous ne savez pas comment vérifier le code de fabrication, rendez-vous chez votre revendeur Shimano local. Veuillez consulter la section CONTACT ci-dessous pour savoir comment contacter Shimano pour obtenir de l'aide.

Les consommateurs dont les pédaliers ne correspondent pas au numéro de modèle et aux codes de fabrication indiqués n'ont pas besoin de prendre d'autres mesures. Veuillez passer à l'**ÉTAPE 3**.

ÉTAPE 2 – Apportez votre vélo au revendeur pour inspection

Shimano a mis au point un processus d'inspection des pédaliers et fournira des instructions et des didacticiels clairs aux revendeurs. Shimano prévoit que les inspections seront possibles à partir du 1er octobre 2023. De plus amples informations seront annoncées prochainement via

<https://bike.shimano.com/en-EU/information/customer-services/corrective-actions/important-safety-notice-11-speed-hollowtech-road-cranksets-inspection-program.html> et <https://bike.shimano.com/en-EU/home.html>

Le revendeur inspectera le pédalier à la recherche de signes de décollement ou de délaminage.

Les consommateurs dont les pédaliers présentent des signes de décollement ou de délaminage lors de l'inspection recevront gratuitement un pédalier de remplacement Shimano que le revendeur installera avec professionnalisme. Si votre pédalier doit être remplacé après l'inspection, veuillez ne pas l'utiliser. Si un pédalier de remplacement est temporairement indisponible, Shimano vous informera par l'intermédiaire de votre revendeur lorsque le remplacement est possible.

Le pédalier remplacé sera une version spéciale, qui pourra présenter un aspect esthétique différent tout en conservant le même niveau de performance.

ÉTAPE 3 – Roulez en toute sécurité et continuez à entretenir votre vélo/équipement

Si votre pédalier réussit l'inspection et ne présente aucun signe de décollement ou de délaminage, nous apprécions la patience et la diligence dont vous avez fait preuve durant l'inspection. Continuez à profiter de votre vélo.

Faites régler et inspecter régulièrement votre vélo, demandez à votre revendeur des recommandations en fonction de vos habitudes de cyclisme. Prêtez attention aux changements de bruit et à la sensation de conduite de votre vélo. Shimano exhorte tous les utilisateurs à lire attentivement le manuel d'utilisation fourni avec le produit (et disponible en ligne à l'adresse : si.shimano.com) pour garantir une utilisation sûre et un entretien approprié. Shimano encourage tous les cyclistes à entretenir leur vélo et leur équipement de cyclisme avec diligence.

CONTACT

Pour obtenir les coordonnées et de plus amples informations, veuillez visiter le site Web SHIMANO à l'adresse

<https://bike.shimano.com/en-EU/information/customer-services/corrective-actions/important-safety-notice-11-speed-hollowtech-road-cranksets-inspection-program.html>

Un numéro d'assistance officiel pour le Programme d'inspection Shimano a été mis en place pour vous aider dans vos démarches associées à notre programme d'inspection de pédaliers pour vélos. Nous nous tiendrons à votre disposition de 9h à 21h, heure d'Europe centrale (de lundi à vendredi) et de 9h à 17h, heure d'Europe centrale (le samedi uniquement). Veuillez cliquer sur le lien ci-dessus pour consulter nos questions fréquemment posées et joindre un membre de notre service d'assistance téléphonique dans votre région. Les numéros ne sont pas gratuits, des tarifs régionaux peuvent s'appliquer.

Depuis 1921, Shimano s'engage à produire des composants de la plus haute qualité, les plus durables et les plus fiables du secteur du cyclisme. Nos produits jouissent de la confiance de millions de cyclistes dans le monde entier, dans toutes les catégories et disciplines cyclistes. Nous sommes fiers de nos produits et nous voulons nous assurer que tous les cyclistes bénéficient de la fiabilité et de la qualité caractéristiques de Shimano à chaque coup de pédale. Nous nous excusons pour tout inconvénient et préoccupation que cette inspection pourrait vous causer.

Nous vous remercions pour votre confiance, votre compréhension et votre soutien.

Veuillez noter qu'aucun autre pédalier Shimano n'est concerné par ce programme d'inspection volontaire.



Illustration 1. Image des pédaliers susceptibles d'être soumis à l'inspection.